



Le salaire minimum ne doit plus cadencasser le marché du travail

Michel Godet, *Libération*, 1er août 1998

Propos recueillis par Christophe Forcari

Selon l'économiste Michel Godet, il faut miser sur la flexibilité du travail plus que sur la croissance. Michel Godet, professeur de perspectives industrielles au Conservatoire national des arts et métiers, a remis un rapport au ministre du Travail, sur «activité-insertion-emploi».

Une croissance économique plus faible permet-elle de créer plus d'emplois, comme l'a récemment affirmé le président de la République?

Cette affirmation mériterait d'être assortie d'une démonstration chiffrée. Avec une croissance ralentie, nous subissons moins de pertes d'emplois que ce que nous aurions pu craindre. Le marché du travail connaît une plus grande flexibilité. Surtout, le coût du travail a été abaissé. La France compte 800.000 emplois aidés dans les secteurs marchands et non marchands. Si l'emploi résiste mieux à la récession, il reste à prouver qu'un regain de croissance serait plus créateur d'emplois qu'hier. La dernière période de croissance se situe à la fin des années 1980. Entre 1985 et 1990, la France crée 800.000 emplois. Dans le même temps, l'Allemagne en créait 2 millions et le Royaume-Uni 2,4 millions. Les perspectives sont inquiétantes car, si les trois quarts des emplois se créent dans les services, la France avait choisi de privilégier les services publics. Or, la politique de rigueur ferme cette voie. Il reste donc à développer les emplois de services marchands, souvent précaires et à temps partiel.

Peut-on aller plus loin dans la flexibilité du marché du travail?

C'est tout le problème des comparaisons. En France, le chômage augmente. En Allemagne, il se stabilise. Aux Etats-Unis, le chômeur de longue durée est une figure inconnue. Tout simplement parce qu'il existe un taux de rotation rapide sur le marché du travail, avec, bien sûr, des effets négatifs. Mais entre la flexibilité sauvage à l'américaine et la rigidité aveugle française, il peut y avoir une troisième voie, pour reprendre l'expression du président de la République, qui serait une flexibilité à visage humain. Le marché du travail reste un marché. Si le coût du travail baisse, l'embauche augmente.

Pour vous, le salaire minimum est un verrou qu'il faut faire sauter...

Si on impose aux entreprises un salaire minimum, on les incite au mieux à hâter leur automatisation, au pire à délocaliser. Le coût du travail des personnes non qualifiées est une barrière à l'emploi. Partout où il n'existe pas de salaire minimum, les taux de chômage sont plus faibles qu'en France. Plus une personne s'insère dans le monde du travail, plus elle se forme et valorise sa compétence. Alors ne cadencassons pas l'entrée sur le marché du travail par un salaire minimum. Nous vivons aujourd'hui dans une situation de chômage d'abondance. Son taux a été multiplié par quatre depuis 1975 et, dans le même temps, la richesse nationale, le PIB, a augmenté de 70%. La collectivité nationale devrait en quelque sorte payer un impôt négatif pour favoriser l'emploi. Par exemple sous la forme d'un complément à verser à l'entreprise pour lui permettre de rémunérer une personne au Smic.